



Commune de Saint-Maurice-de-Beynost

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL n°2023-07-06

Séance du 16 novembre 2023

Date de la convocation :
10 novembre 2023Affichage de la convocation :
10 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, seize novembre, le conseil municipal de la commune de Saint-Maurice-de-Beynost, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Pierre GOUBET, Maire.

PRESENTS : Pierre GOUBET, Claude CHARTON, Eveline GUILLET, Yvan HERZIG, Daniel MONCHANIN, Didier JUHEN, Nicole BOURGEOIS, Christian JUFFET, Martine TERRIER, Rodolphe EZNACK, Bernard MATEOS, Michèle ALVES Alain VIEUX, Anne CHAMPETINAUD, Nikita FERRACHAT, Danièle GREAU.EXCUSES : Stratos TSALAPATIS (Procuration à E. GUILLET), Nathalie GRAVIER (Procuration à P. GOUBET), Muriel BRUGNOT (Procuration à D. JUHEN), Robert HERPOYAN (Procuration à D. MONCHANIN), Lindsay DIAS (Procuration à N. FERRACHAT), Romain GAILLARD (Procuration à C. CHARTON).ABSENTS : Lydie EXTIER-PONS, Anaïs TEYSSONNEYRE, Syve-Line TAN, Yann LEONET, Mathieu LAURAIN.

<u>Nombre de conseillers :</u>	
en exercice :	27
présents :	16
procurations :	6
absents :	5
votants :	22

Alain VIEUX a été élu secrétaire de séance.

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2022 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIRIBEL ET DU PLATEAU

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité annuel 2022 de la CCMP.

VU le rapport d'activité 2022 de la CCMP ;

VU l'article L 5211-39 du Code général des collectivités territoriales,

Le Conseil Municipal, après en avoir été informé,

PREND acte de la communication du rapport annuel d'activité 2022 de la CCMP.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

Délibération non soumise au vote.

Le Maire
Pierre GOUBET